

Lettre d'information n° 18

Avril 2017

Actualités

Secrétariat général

Alain Muller
Responsable administratif

- **Contrôle des installations électriques – coupures d'électricité**

Des coupures auront lieu aux dates suivantes :

- mardi 4 avril : ailes E et F : 6 h – 7 h 45
- mercredi 5 avril : ailes C et D : 6 h – 7 h 45
- jeudi 6 avril : ailes A et B : rdc, 1^{er} étage : 6 h – 7 h 45
- vendredi 7 avril : aile G : rdc, 1^{er} étage : 6 h – 7 h 45.

Merci de veiller à mettre les appareils en sécurité.

Contact : dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr.

- **Rappel : modification de la liste de diffusion pharma-entite**

La liste entite@pharma.u-strasbg.fr a été transférée sur l'adresse pharma-entite@unistra.fr

- **Prochains événements :**

Prochaine commission pédagogique (modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) et calendrier universitaire 2017/2018) : lundi 3 avril 2017, 9 h.

Réunion investissement pédagogique : lundi 3 avril 2017, 13h30, salle du conseil

Conseil de faculté : lundi 10 avril 2017, 16 h avec notamment à l'ordre du jour les MECC.

- **Visioconférence - réservation de vidéoprojecteurs**

- Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr ; le formulaire est disponible à l'adresse ci-dessous
- Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr
Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>

- **Remembrement des UMR** : suites de la commission locaux du 30 janvier 2017 et du conseil du 6 février 2017 (documents transmis le 31/01/2017)

Démarche au cours des prochains mois avec l'ensemble des acteurs concernés:

- inventaire exhaustif des besoins par équipe en équipement (électricité, réseau, sorbonnes, stockage, résistance de la dalle etc.)
- chiffrage des travaux pour avril 2017
- planification des différents déménagements par étapes et réalisation des travaux.

- **Etude globale de rationalisation et de mise en sécurité des sorbonnes et systèmes aérauliques – démarrage prévu mi-mai.**

La direction du patrimoine immobilier débute, en lien avec les différents acteurs locaux, une étude exhaustive sur la situation au sein de la faculté dans l'objectif de proposer des solutions techniques, avec chiffrage, pour permettre une programmation pluriannuelle des travaux concernés.

Nous espérons beaucoup de cette intervention qui se fera en parallèle avec les remises en état prévues prochainement et réglera, nous l'espérons, les problèmes de pollution rencontrés à certains étages.

- **Contrôle d'accès à la Faculté**

Le système de contrôle d'accès est installé. Une procédure de demande de droits d'accès vous a été transmise le 29/03/17. **Important : pour ceux qui ne l'ont pas encore (personnels CNRS notamment), merci de penser à vous procurer la carte passcampus qui sera requise pour l'accès à la Faculté.**

<http://www.passcampus.fr>

L'activation est prévue le 10 avril 2017.

- **Travaux ascenseur ailes C-D**

L'ascenseur/monte-charges des ailes C-D sera changé cet été. Les travaux débuteront semaine 23 (6 juin) et devraient se terminer semaine 32 (11 août). Une réunion d'information est prévue avec les responsables de la DPI afin de minimiser les désagréments pour les usagers.

- **Travaux faculté de pharmacie**

Une série de travaux vont se dérouler prochainement au sein de la faculté de pharmacie.

La première étape, courant avril, concernera l'échange de locaux entre le CephI (G017) et le Comprimé (G019) avec les locaux occupés par le copieur et le stock de papier au rez-de-chaussée de l'aile F (F003 et F005).

La salle de travaux pratiques « pistache » C 003 sera également rénovée et agrandie de mai à fin juin.

Réalisation d'un espace apprentissage au 2^{ème} étage aile C avant l'été.

Rénovation du bureau A110 du service de scolarité, avec aménagement d'un espace copieur, de fin juillet à fin août.

- **Convocations des personnels Unistra aux visites médicales**

Désormais, les convocations aux visites médicales seront envoyées par mail, avec un lien avec l'application « Kitry ». Vous aurez à compléter la fiche des expositions professionnelles déclarées avant la visite, directement en ligne.

La confidentialité reste respectée comme aucune information médicale ne sera visible et que les visites à la demande de l'agent n'apparaîtront pas.

Etudiants

- **Expo « être étudiant à l'Unistra »**

Pour les 25 photos sélectionnées - suite au [concours photo](#) autour du thème **"être étudiant à l'unistra"** - l'aventure ne fait que commencer. Après avoir été exposés lors de la JPO 2017, les 25 cadres ont décidé de partir en voyage...

Première étape : **la Faculté de Pharmacie, Hall d'accueil (Campus d'Illkirch) du 31 mars au 11 avril 2017.**

- **Communication scolarité**

Il est important de communiquer avec le service de scolarité via les listes de diffusion. Celles-ci permettent de traiter les demandes, même en l'absence de votre interlocuteur habituel du service et/ou de réorienter votre demande, le cas échéant.

pharma-scolarite@unistra.fr

pharma-examens@unistra.fr

pharma-planning@unistra.fr

Nous vous rappelons quelques services permis par l'ENT :

- édition de la certification de scolarité
- **édition du numéro d'anonymat (indispensable pour les examens)**
- consultation de vos inscriptions pédagogiques, qui permet de vérifier que vous êtes inscrits aux bonnes options pour les examens.

- **Horaires de la scolarité**

Depuis le 2 novembre 2016, les horaires d'ouverture du service de la scolarité à l'attention des étudiants et du public ont changé :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h00.
Mercredi de 8h00 à 12h15 (fermé l'après-midi).

Le standard téléphonique sera assuré pendant les horaires d'ouverture uniquement.

Pour le dépôt de documents, une boîte aux lettres est en place à l'entrée de l'aile A.

- **Informations étudiants industrie-recherche en 6^{ème} année poursuivant une formation externe (master, HEC, ESSEC, ENSIC,...)**

La CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) a validé le principe d'exonération des frais d'inscription dans le cadre d'une réinscription. Ainsi, il est demandé à tous les étudiants de s'inscrire systématiquement, y compris si la formation est validée sur deux ans, les droits d'inscription à la faculté de pharmacie n'étant payés qu'une seule fois. Un message spécifique sera envoyé aux étudiants concernés.

Enseignants-chercheurs

- **Cumul d'activités**

Evolutions réglementaires applicables à tous les personnels, depuis le 1^{er} février 2017, qui vous ont été transmises par courriel le 30 mars 2017.

Note d'information concernant la mise en œuvre du décret n°2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la

commission de déontologie de la fonction publique, ainsi que le nouveau formulaire de demande d'autorisation de cumul d'activités applicable pour l'année universitaire 2016-2017.

La note ainsi que la demande de cumul 2016/2017 sont jointes. Les demandes en cours à l'aide de l'ancien formulaire restent valables.

Le formulaire, valable pour cette année universitaire, peut également être téléchargé à l'adresse suivante :

https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxdoc/default/4958ad58-1442-4238-bb54-18e23f451e34/view_documents

- **Avancement de grade des enseignants-chercheurs avant la phase CNU**

Le conseil académique restreint a émis un avis favorable pour tous les candidats de la faculté de pharmacie. 79 maîtres de conférences et 128 professeurs de l'Unistra participent à la campagne en cours.

- **Suivi de carrière des enseignants-chercheurs**

La campagne du suivi de carrière des enseignants-chercheurs a débuté le mardi 28 mars 2017, par l'ouverture de [l'application ALYA](#) <= lien d'accès accessible jusqu'au jeudi 20 avril 2017, à 16 h.

Objectifs :

En référence à l'article 18-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié par le décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014, le contour du suivi de carrière est confié au CNU. Il consiste en un examen individualisé et périodique (tous les 5 ans) de la situation professionnelle de l'enseignant-chercheur permettant son accompagnement durant l'ensemble de sa carrière par la formulation de recommandations. L'objectif est de faciliter la réalisation des projets professionnels des enseignants-chercheurs dans le cadre des politiques de recherche et de formation mises en œuvre par l'université.

Le dépôt d'un dossier de suivi de carrière est obligatoire pour tous les enseignants-chercheurs en activité, sauf pour :

- les enseignants-chercheurs nommés dans leur corps (professeur ou maître de conférences) depuis moins de 5 ans ;
- les enseignants-chercheurs qui partent à la retraite dans les 4 prochaines années (agents âgés de 62 ans et plus en 2017, sur la base d'un âge moyen de départ à la retraite à 66 ans) ;
- les enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un avancement de grade dans les 5 dernières années (2012 à 2016).

Chaque enseignant-chercheur concerné en a été avisé personnellement par mël le 28/03/17.

Les enseignants non éligibles peuvent toutefois, s'ils le désirent, déposer un dossier.

Le document ayant servi de support pour la présentation du suivi de carrière, lors de la réunion d'information du 10 mars 2017, est disponible sur l'intranet. Lien d'accès :

[cliquez ici](#)

Toute question relative au dépôt du dossier est à envoyer à : drh-alya@unistra.fr

- Lancement du nouvel **Appel d'offres « Séjour d'enseignants – chercheurs de l'Université de Strasbourg au Japon »** destiné aux enseignants – chercheurs de l'Université de Strasbourg intéressés par un séjour compris entre 15 et 21 jours dans un des laboratoires de : Hokkaido University (Chimie uniquement), Osaka University (Chimie uniquement), Kyoto University (séjour entre 1^{er} septembre 2017 et 31 mars 2018, 15 jours maximum, Okayama University, Nagoya University, Ochanomizu University, Riken, Tokyo University of Science, Ritsumeikan University, Tokyo Institute of Technology, Sophia University.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature à la Maison Universitaire France-Japon, à l'attention de Mme Caroline BLATZ. (caroline.blatz@unistra.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2017

Examen des candidatures entre le 2 et le 9 avril 2017

Publication dans l'Actu: 10 mars 2017

Ce dossier comprendra, outre la fiche de candidature, un Curriculum Vitae concis, une liste de publications des 5 dernières années, le thème de recherche actuel.

Toutes les disciplines sont concernées (sauf pour les universités d'Osaka et d'Hokkaido).

Les candidats retenus devront effectuer leur séjour au Japon pendant l'année universitaire japonaise allant **d'avril 2017 à mars 2018**.

Afin de vérifier votre éligibilité, veuillez consulter la fiche descriptive du programme.

- **Dispositif soutien relations internationales**

La Direction des relations internationales et Eucor - Le Campus européen proposent un dispositif de soutien financier pour le développement et l'internationalisation des formations : le **Dispositif Soutien Relations internationales**.

Les actions concernées par le dispositif sont les suivantes :

- l'initiation, le renforcement ou l'évaluation d'une coopération
- les déplacements à l'étranger
- l'invitation de collaborateurs occasionnels
- les mobilités d'enseignement Erasmus+ et hors Erasmus +
- les mobilités de formation Erasmus + et hors Erasmus +
- les échanges de bonnes pratiques entre services et/ou directions (Job Shadowing)
- la participation à des Staff weeks
- les activités menées dans le cadre d'Eucor - Le Campus Européen (recherche, formation, vie administrative, mobilité).

Vous souhaitez savoir si votre demande est éligible au dispositif ? Faites le test d'éligibilité en quelques clics, le résultat s'affiche instantanément.

Plus d'informations sur le site Internet de l'Université de Strasbourg :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=26128>

- **Appel à candidatures auditeurs IHEST** (Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie)
Date limite : 7 avril 2017
Contact : Christelle Tallon : christelle.tallon@ihest.fr
Voir mail envoyé par le doyen le 9/2/2017.
- **Recrutement des enseignants-chercheurs session 2017 :**
Pour ce qui concerne l'Université de Strasbourg, 25 postes de professeurs des universités et 34 postes de maitres de conférences sont publiés sur Galaxie. Tous les renseignements et liens utiles figurent sur le site de l'université <https://www.unistra.fr/index.php?id=19421>
- **Emploi du temps :** nous rappelons la nécessité de vous assurer que l'emploi du temps ADE correspond bien à la réalité pour tous les enseignements dont vous avez la responsabilité, y compris pour les intervenants extérieurs. Si au moment de l'élaboration, il peut rester des incertitudes (TP par ex), la situation doit être régularisée au plus tard une fois le cours effectué en informant le service du planning : pharma-planning@unistra.fr
L'objectif est de nous permettre une meilleure qualité de service sur plusieurs aspects :
 - identifier les nouveaux intervenants extérieurs pour éventuellement les accompagner davantage (accès aux salles, vidéoprojecteur ...)
 - accélérer et faciliter le suivi en matière de paiement, avec comme objectif que seul le service du planning vous demande l'information qui sera transmise au secrétariat général qui établit les contrats et met en paiement
 - croiser les informations d'ADE et des états de services pour les fiabiliser.

BIATSS

- **Ouverture des concours ITRF de droit commun, des recrutements réservés** ainsi que des **examens professionnels d'avancement de grade**, au titre de la session 2017.
Voir mail d'Alain Muller envoyé aux BIATSS le 29/03/2017.
La liste des emplois ouverts aux recrutements est consultable sur le site internet de l'Unistra, rubriques "université", "travailler à l'université", "concours ITRF2017" : <http://www.unistra.fr/index.php?id=concours-itrf-2017>
Les **inscriptions** se dérouleront **du mercredi 29 mars 2017 au mercredi 26 avril 2017, midi**, sur le site institutionnel du MENESR : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24802/s-inscrire-aux-recrutements-i.t.r.f.html>

- **Avancement par tableau d'avancement des personnels ITRF titulaires**

Sont concernés les agents promouvables aux grades suivants : ingénieur de recherche de 1ère classe, ingénieur d'études hors classe, ingénieur d'études de 1ère classe, technicien de classe exceptionnelle, technicien de classe supérieure, adjoint technique de recherche et de formation principal de 1ère classe, adjoint technique de recherche et de formation principal de 2ème classe, adjoint technique de recherche et de formation de 1ère classe.

La Commission Paritaire d'Établissement (CPE) compétente en matière d'avancement des personnels sera consultée pour ces avancements.

Les personnels concernés ont été destinataires d'un mail d'Alain Muller en date du 27/03/2017.

Le rapport d'aptitude est à établir par votre supérieur hiérarchique. Merci de penser à le prévenir si vous êtes candidat(e) et de remettre l'ensemble du dossier au secrétariat général pour **le 2 mai 2017 avant 12h**.

Dans l'hypothèse où vous renoncez à faire acte de candidature et afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre dossier, il convient de remplir l'annexe I - accusé de réception indiquant que vous ne souhaitez pas déposer de dossier.

- **Entretiens professionnels**

La campagne d'entretiens professionnels concerne les personnels ITRF et AENES. Elle est ouverte également aux personnels contractuels en contrat à durée indéterminée sur mission permanente ou temporaire ou en contrat à durée déterminée sur mission permanente.

Cf. mél envoyé par la DRH à tous les agents BIATSS le 29/03/2017.

Téléchargement des documents sur l'ENT :

- voir rubrique "Vie de l'université" - "Fonctionnement, services, projets"; dans la partie "Services centraux", puis "Domaine de gestion des ressources" - "Direction des ressources humaines (DRH)", dans la liste : "Nos services et ressources", aller dans "personnels non enseignants (BIATSS), puis "Campagne des entretiens professionnels 2017".

Date de retour à la DRH : 26 mai 2017.

- **Congés maladie**

Comme Alain Muller l'a rappelé lors de la réunion BIATSS du 19 janvier 2017, il convient de faire parvenir **le volet 3** uniquement de l'arrêt de travail dans un délai de 48 heures au secrétariat général, que vous soyez contractuel ou titulaire. Par conséquent, l'arrêt est à envoyer par courrier postal en cas d'absence supérieure à un jour.

Prévenir en outre dès le premier jour d'absence le responsable direct et le secrétariat général (par mail ou par tél).

Informations générales

- **Fermeture des locaux**

La société SECUEVENT est chargée de la fermeture des portes aux périodes suivantes :

- du samedi 1er avril au dimanche 9 avril 2017
- du samedi 22 avril au dimanche 30 avril 2017.

Contact SecuEvent : 03 88 43 81 96 ; en dehors des heures de bureau : 07 61 00 26 09

- **Recyclage cartouches/piles** : un container est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.

De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles. N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collectant régulièrement.

- **Support informatique** : une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : support-pharma@rt.unistra.fr

- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, quand c'est nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.

- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage depuis le 1^{er} janvier 2016.

Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier, chargée du suivi : n.fournier@unistra.fr

- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie** : dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr

Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique. En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant,...), il conviendra dans la mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :

- description la plus détaillée possible de la demande
- localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
- personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
- degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
- toute pièce jointe pouvant aider à la problématique

- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».

- **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr

- **Permanences MGEN sur le campus Illkirch (pôle API)** les 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 2017.

- **Liens utiles :**

Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>

Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg :

<http://lactu.unistra.fr>

Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>

Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>

Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>

Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>